



PONT-À-MOUSSON

METTRE EN DÉBAT L'AVENIR DE LA FORÊT

Pour une gestion d'intérêt général

La forêt communale de Pont-à-Mousson constitue un patrimoine public à la fois écologique, social, paysager et économique. Elle couvre environ 600 hectares de forêt feuillue en deux massifs gérés dans le cadre du régime forestier (ensemble de principes mis en œuvre par l'Office national des forêts - ONF - afin d'assurer la gestion et la conservation de la forêt). En dépit de son importance, la forêt reste peu visible dans la communication municipale et fait l'objet de peu de débat public. Pourtant, l'aménagement forestier, document définissant les orientations de gestion de la forêt communale prorogé en 2021, arrivera à échéance au cours du prochain mandat municipal. Les décisions prises à cette occasion engageront la commune de Pont-à-Mousson pour 15 à 20 ans... et sa forêt pour plusieurs décennies. Dans un contexte marqué par le changement climatique – le bassin de Pont-à-Mousson y étant particulièrement vulnérable, avec une hausse de 1°C en moyenne en vingt ans¹ –, l'érosion de la biodiversité et les attentes sociétales croissantes à l'égard des forêts publiques, la révision de l'aménagement forestier ne peut plus être envisagée comme un simple exercice technique : elle constitue un véritable choix politique.

A l'occasion des élections municipales, la forêt communale mérite pleinement d'être discutée collectivement car elle rend aux habitantes et habitants de nombreux services essentiels, souvent méconnus. Précisément, des marges de manœuvre existent pour faire évoluer la gestion forestière actuelle vers davantage de résilience écologique, de prise en compte de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique, sans renoncer aux fonctions économiques de la forêt.



Population :

14 389 habitants

Population de la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson :
40 744 habitants

Superficie de la commune :

21,6 km²

Superficie de la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson :
266 km²

Densité de population :

665 habitants au km²

Budget communal :

17 millions d'euros

Budget intercommunal :

53 millions d'euros

1. L'Est républicain, chiffres de 2025



PLAN D'ACTION

- *Faire de la révision du document de gestion de la forêt un véritable rendez-vous démocratique avec les habitantes et habitants.*
- *Mettre en place une trame de vieux bois fonctionnelle.*
- *Convertir la majorité des peuplements vers la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC), couplée à des zones de vieillissement.*
- *Conserver du bois mort supplémentaire pour les sols et la biodiversité.*

COÛT DE LA MESURE

20 000€/an

de manque à gagner sur toute la durée de la mandature et sur le long terme (800 000€ au total).

Séquestration additionnelle d'environ 15 000 tCO₂e d'ici 40 ans.